

INVESTISSEUR

Quatre stratégies pour investir en période de récession

Vois aider à faire des choix de placements éclairés.



En règle générale, lorsque l'économie est dynamique, les marchés financiers emboîtent le pas. Même s'ils fluctuent d'un jour à l'autre, ils suivent une tendance haussière, car une activité économique robuste entraîne généralement une augmentation des ventes et des bénéfices des entreprises. Lorsque l'économie est solide, les investisseurs peuvent s'attendre généralement à ce que leur portefeuille de placement fructifie au fil du temps.

En revanche, lorsque l'économie entre en récession ou en prend le chemin, il devient plus difficile de tirer de l'argent de ses placements ou même de préserver la valeur du portefeuille.

Qu'est-ce qu'une récession? Les économistes la définissent généralement comme au moins deux trimestres de croissance négative du produit intérieur brut (PIB). Cela signifie que l'on assiste à une réduction importante de l'activité économique : les profits et l'emploi chutent, les marchés boursiers dégringolent et la confiance des consommateurs et des entreprises faiblit.

Lorsque la valeur de notre portefeuille chute, nous sommes nombreux à vouloir tout simplement vendre tous nos placements pour trouver refuge dans un fonds du marché monétaire ou un compte d'épargne. C'est une réaction normale. Dans le cadre de leur étude phare, Daniel Kahneman et Amos Tversky, spécialistes de l'économie comportementale, ont découvert que l'évitement des pertes s'inscrivait dans la nature humaine. Ils ont nommé ce comportement l'« aversion aux pertes », soit l'un des biais comportementaux les plus ancrés identifiés¹.

Beaucoup d'investisseurs sont également aux prises avec d'autres biais comportementaux : le biais des souvenirs récents. Nous repensons peut-être à la crise boursière de 2008 ou encore à l'éclatement de la bulle technologique en 2002 et à quel point tout nous a semblé difficile. Certains

portefeuilles de placement ont perdu plus de 30 % de leur valeur pendant ces replis, les pertes d'emplois étaient massives et les perspectives étaient sombres.

Toutefois, les antécédents des marchés boursiers nous montrent que les périodes les plus sombres sont aussi parfois les plus propices pour investir. Toute personne qui aurait investi sur les marchés en mars 2009, alors que les actions avaient reculé de 50 % par rapport à leur pic précédent de juin 2008, aurait profité de gains relativement constants pendant la décennie suivante. Écouter la raison plutôt que le cœur est le meilleur gage de réussite en matière de placements.

Comme le célèbre investisseur Warren Buffett le dit :

« Les reculs du marché ne nous inquiètent pas. C'est l'occasion d'accroître notre participation dans d'excellentes sociétés dotées d'une excellente direction à bon prix. »*

En effet, le premier principe de la réussite en matière de placements est d'acheter à bas prix et de vendre à prix élevé. Cela signifie qu'une récession et la baisse des marchés qui l'accompagne généralement peuvent offrir des occasions aux investisseurs avisés.

* Source: https://davisetfs.com/investor_education/quotes

Voici quatre stratégies que vous pouvez utiliser pour gérer votre portefeuille en période de récession :



1

Ne vendez pas tous vos placements dès le premier signe de recul des marchés. En vendant vos placements dès qu'ils commencent à baisser, vous enregistrez des pertes. Toutefois, si les fluctuations importantes du marché vous empêchent de dormir, réduire votre exposition aux actifs les plus risqués, comme les actions, peut vous aider à vous sentir mieux. Si la majorité des investisseurs ont besoin d'actions dans leur portefeuille pour assurer sa croissance, les actifs à revenu fixe peuvent généralement assurer une stabilité et un flux de revenus régulier. Les obligations n'évoluent généralement pas dans le même sens que les actions. C'est là qu'un portefeuille diversifié revêt toute son importance.



2

Réévaluer votre portefeuille. Votre conseiller financier peut vous aider dans votre démarche. Les marchés devraient rester plutôt volatiles jusqu'à ce que l'économie commence à montrer des signes de vie. Par conséquent, il pourrait être judicieux d'évaluer votre tolérance au risque. La composition de votre actif est-il toujours adapté à votre situation? Tout dépendra de vos circonstances particulières : vos objectifs, votre horizon temporel, votre capacité à encaisser de nouvelles pertes. D'autre part, si les actions que vous détenez ont considérablement chuté, vous pourriez devoir effectuer un rééquilibrage afin de vous assurer que votre portefeuille sera en mesure d'atteindre vos cibles de croissance.

¹ Kahneman, D., & Tversky, A. (1979). Prospect theory: An analysis of decision under risk. *Econometrica*, 47, 263-291.

² Source: Refinitiv Datastream. Basé sur les rendements de l'indice composé S&P/TSX de juin 2008 à mars 2009.



3

Envisagez de rendre votre portefeuille plus « défensif ». Même si toutes les actions présentent un risque lorsque l'économie est affaiblie, certaines entreprises sont mieux à l'abri que d'autres pendant les replis économiques. Par exemple, les entreprises du secteur des biens de consommation de base se portent relativement bien, quelle que soit la situation économique. Quand les temps sont durs, vous n'achetez peut-être pas une nouvelle télévision intelligente, mais vous continuez certainement à acheter du shampoing, du papier toilette et des produits de nettoyage. Même si vous n'achetez pas un nouveau téléphone, vous conservez probablement votre forfait téléphonique. Il en va de même pour les services publics. Il faudrait que les choses aillent vraiment mal pour que vous cessiez d'utiliser votre éclairage et l'eau du robinet. Les actions productrices de dividendes ont toujours constitué une bonne source de revenus pendant les périodes de prospérité et de crise. Toutefois, pendant les reculs importants, les sociétés peuvent prendre la décision difficile de réduire leur dividende. Ces décisions sont rares, mais pas impossibles.

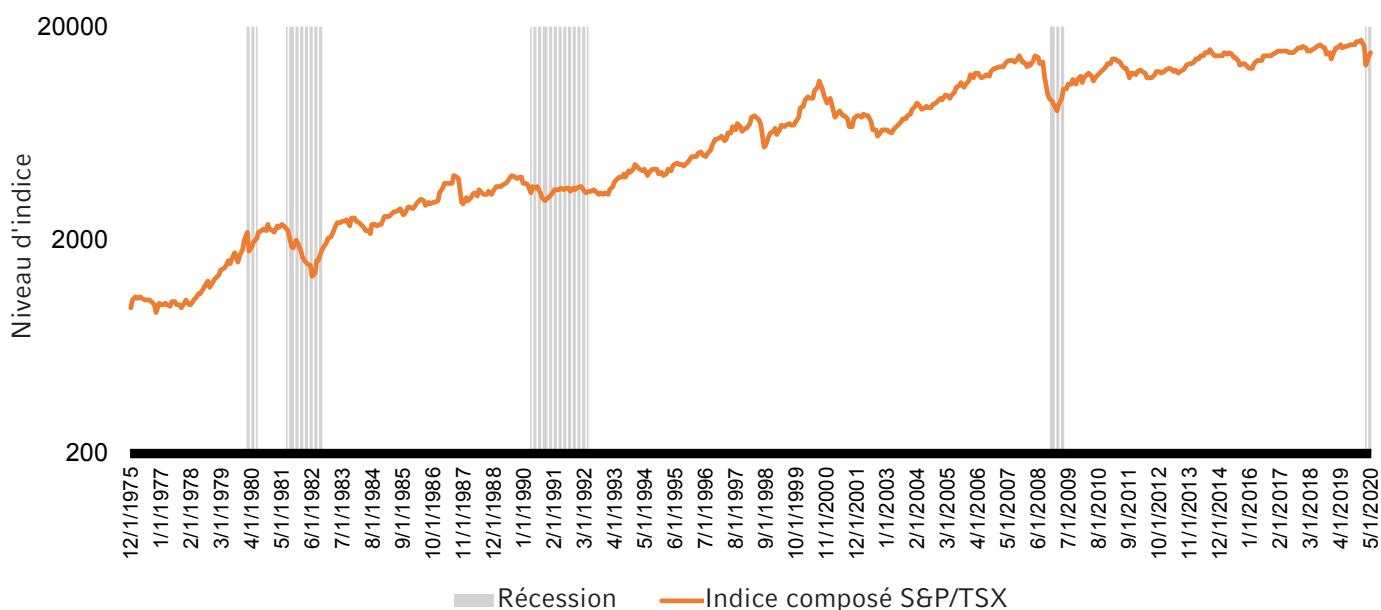


4

Mettez en œuvre des stratégies qui peuvent vous aider à maîtriser vos réactions émotionnelles. Comme la volatilité risque de se poursuivre jusqu'à ce que l'économie se stabilise, la solution des achats périodiques par sommes fixes peut être un outil puissant pour continuer à investir. Opter pour une stratégie multi-actifs gérée de manière dynamique peut vous aider à diversifier vos rendements et, éventuellement, à les niveler. Il est également judicieux d'adopter une vision plus mondiale, car certaines régions et certains secteurs pourraient se remettre de la crise plus rapidement que d'autres.

N'oubliez pas que les récessions font partie intégrante du cycle économique. Nous avons traversé quatre d'entre elles depuis 1980, et nous sommes au milieu de la cinquième, toutes causées par un ensemble différent de circonstances et d'événements. Dans les années 1980, les taux d'intérêt élevés qui ont suivi la « stagflation » des années 1970 en ont été la cause. Dans les années 1990, une récession aux États-Unis, des augmentations d'impôts et une politique monétaire restrictive ont entraîné un ralentissement économique. La crise mondiale du crédit a déclenché une récession en 2008, et l'effondrement des prix du pétrole brut a déclenché une récession brève et relativement peu profonde en 2015³. Pourtant, malgré la volatilité associée à ces replis, l'indice boursier de référence du Canada, l'indice composé S&P/TSX, a avancé de 8,5 % par an en moyenne au cours des quarante dernières années⁴.

Indice composé S&P/TSX décembre 1975 à mai 2020



Source: Refinitiv DataStream, Investissements Russell. Au 31 mai 2020. Renseignements sur les récessions basés sur les recherches de C.D. Howe Institute. Les indices ne sont pas gérés et il est impossible d'investir directement dans ces derniers. Les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

³ Banque de développement du Canada. Lettre économique mensuelle de janvier 2020.

<https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/publications/lettre-economique-mensuelle/pages/2001.aspx>

⁴ Source: Morningstar

INVESTISSEUR est une brochure trimestrielle publiée par Investissements Russell.

Veillez adresser vos commentaires ou questions à votre conseiller financier.

russellinvestments.com/ca/fr

INFORMATION IMPORTANTE

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. Cette information est disponible « telle quelle ». Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information.

N'oubliez pas que tous les placements comportent un certain niveau de risque, y compris la perte potentielle du capital investi. Habituellement, les placements ne connaissent pas une croissance avec un taux de rendement similaire et peuvent connaître une croissance négative.

Pour tout type de portefeuille, les tentatives de limiter le risque et d'augmenter le rendement peuvent parfois réduire le rendement de façon involontaire. Le rééquilibrage du portefeuille peut avoir des incidences fiscales pour la partie imposable. La méthode des achats périodiques ne garantit pas des profits et n'évite pas les pertes sur des marchés baissiers, et il faut voir si on est en mesure de continuer d'investir.

Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée.

La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates et des participations minoritaires de fonds gérés par Reverence Capital Partners et la direction d'Investissements Russell.

© Investissements Russell Canada Limitée 2020. Tous droits réservés.

Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque « FTSE RUSSELL ».

Date de première publication : juillet 2020

RETAIL-02848

[EXP-07-2022]
